

La direction et le personnel de la maison

**R. Fragnière SA**

ont la douleur de vous faire part du décès de

**Monsieur Adrien BURNIER**

fils de notre bien-aimé collègue

**Monsieur Philippe BURNIER**

La cérémonie aura lieu le samedi 15 février à 10 heures en l'église de Savigny – 74 520

*Apprivoiser l'absence de son enfant, ce n'est pas effacer sa vie,  
ni l'amour que nous avons pour lui, c'est décider de se rebâtir.  
C'est ce qui donne sens au temps qu'il a partagé avec nous.*

A. Ernoult